



Formation Technicien d'Équipement en Électricité

LE MÉTIER

Le technicien d'équipement en électricité réalise des travaux d'installation électrique en basse tension pour des locaux à usage d'habitation ou à usage professionnel et sur des équipements industriels. Les installations sont appliquées aux courants forts et aux courants faibles.

Le technicien prépare et organise son chantier à partir du dossier d'exécution. Il effectue ensuite les travaux de mise en œuvre.

Il en effectue le contrôle et il réalise la mise en service ou, si l'étendue du chantier est importante, il réalise la mise en service avec le responsable du chantier.

Le technicien d'équipement en électricité intervient sur des chantiers de construction et de rénovation ou en atelier. Il veille au maintien de perméabilité à l'air et d'isolation du bâtiment, en particulier dans le respect de la réglementation thermique en vigueur. Il reçoit les instructions de son responsable et travaille en équipe. Il travaille en coordination avec les autres corps de métier, dans des locaux vides ou occupés par des usagers.

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives (et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention).

PROFILS & PRÉREQUIS

Public ayant un niveau CAP minimum validé ou un titre professionnel de niveau V, en électricité.

Une phase de positionnement en amont de la formation est prévue pour adapter la formation aux acquis du stagiaire.

ÉVALUATION

Une évaluation préformative est réalisée en amont du parcours. Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation et la personnalisation de la formation. Les apprentissages sont mesurés tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un carnet de compétences. L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

VALIDATION & CERTIFICATION

Titre professionnel de niveau IV : Technicien d'Équipement en Électricité (TP 00266)

100 % de réussite à la certification
75 % d'insertion professionnelle
90 % de stagiaires satisfaits

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire de la certification doit être capable, en toute autonomie et dans le respect des règles de l'art de :

- Préparer et organiser l'installation électrique de locaux d'habitation et procéder à son installation et à la mise en service.
- Contrôler et mettre en service l'installation électrique de locaux d'habitation.
- Préparer et organiser un chantier pour réaliser l'installation électrique de locaux professionnels, et procéder à l'installation électrique et effectuer les contrôles préalables à sa mise en service.
- Réaliser l'installation électrique de locaux professionnels et effectuer les contrôles préalables et intervenir dans la mise en service
- Préparer et organiser un chantier d'équipements électriques industriels, Procéder à l'installation et effectuer les contrôles préalables à sa mise en service.

ORGANISATION

- **Lieu de Formation:** Toulouse
- **Effectif:** De 1 à 12
- **Durée modulable** de 600 à 700 heures.
- **Adaptable** en fonction du niveau initial et des compétences de la personne.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation se déroule dans nos 3 ateliers techniques dédiés aux métiers de l'électricité sur une surface totale de 300m². Un plan de travail par stagiaire sur grille pour appréhender les bases du positionnement et fixations des conduits et appareillages, raccordements des conducteurs aux appareillages et organes de protections. 17 espaces de travail en trois dimensions sont à disposition des apprenants pour finaliser la pose et le raccordement en situation réelle de chantier tertiaire.

16 armoires de câblages sont disponibles pour la partie électricité industrielle. Les outils à main et électroportatifs sont mis à disposition. Une salle informatique équipée de 14 PC est disponible pour effectuer des recherches technologiques. Une salle de cours « classique » est également utilisée dès que nécessaire.

MODES DE FINANCEMENT





Formation Technicien d'Équipement en Électricité

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de formation est composé de 3 CCP dont l'accès est individualisé et personnalisé en fonction des résultats de la phase de positionnement.

1. Procéder à l'installation électrique de locaux d'habitation et la mettre en service

- Connaître les aspects réglementaires nécessaires à l'installation électrique de locaux d'habitation.
- Préparer et organiser l'installation électrique de locaux d'habitation.
- Réaliser l'installation électrique de locaux d'habitation (tirage de câbles pose d'appareillages et câblage).
- Contrôler et mettre en service l'installation électrique de locaux d'habitation.

2. Procéder à l'installation électrique de locaux professionnels et effectuer les contrôles préalables à sa mise en service

- Connaître les aspects réglementaires nécessaires à l'installation électrique de locaux professionnels.
- Préparer et organiser un chantier pour réaliser l'installation électrique de locaux professionnels.
- Réaliser l'installation électrique de locaux professionnels (pose de cheminements, tirage de câble et câblage des appareillages).
- Effectuer les contrôles préalables et intervenir dans la mise en service d'une installation électrique de locaux professionnels (test d'isolement, d'absence de court-circuit et d'équipotentialité) à l'aide de contrôleur d'installation.

3. Procéder à l'installation d'un équipement électrique industriel et effectuer les contrôles préalables à sa mise en service

- Préparer et organiser un chantier pour réaliser l'installation électrique type industrielle.
- Réaliser l'installation électrique industrielle (pose de cheminements, (tirage de câble et câblage des appareillages).
- Effectuer les contrôles préalables et intervenir dans la mise en service d'une installation électrique de type industrielle (test d'isolement, d'absence de court-circuit et d'équipotentialité) à l'aide d'appareil de mesure.

4. Habilitation Électrique

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le Coordinateur de la filière : il prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

Le formateur référent du dispositif : il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

Les formateurs techniques : ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

Le référent-e handicap: Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

MÉTHODES ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation. Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif de :

- Individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,
- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
- Développer la culture technologique, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,
- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Des phases de cours et des études de cas individualisées sont intégrées dans la plateforme EAO ADRAR, la validation se fait avec le formateur référent au travers d'un travail collaboratif en petit groupe. Les phases de TP sont évaluées individuellement par le formateur référent qui consigne les résultats dans un portefeuille de compétences. Des temps encadrés sur TD et TP sont également prévus pour préparer le titre. Une salle informatique est à disposition pour la constitution du dossier (DSPP), nécessaire au passage du titre.

LOCAUX MIS À DISPOSITION

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire. Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.

Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, une salle "ressources" et des ateliers techniques.

Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs. L'ensemble de la structure est couverte par notre réseau WIFI. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure.

Contact : Standard ADRAR – Tel : 05 62 19 20 80

www.adrar-formation.com

ADRAR Formation
Rue Irène Joliot Curie
Parc technologique du Canal
31520 RAMONVILLE ST-AGNE
Tél. 0562192080

